



LE PRESIDENT

Paris, le 6 mars 2008

*Mon cher collègue,*

Le 11 janvier dernier je vous écrivais que notre profession devait se préparer à affronter une crise d'une gravité inédite à la suite de l'annonce d'un plan « d'économies » sur le budget de la justice qui envisageait, après la réforme de la carte judiciaire, une déjudiciarisation d'une partie du contentieux.

Aujourd'hui, je souhaite vous présenter notre stratégie d'action pour les prochaines semaines.

Elle consiste évidemment à essayer de convaincre directement les décideurs politiques du bien fondé de nos positions, mais aussi de nous allier des relais d'opinion qui partagent nos convictions sur plusieurs aspects de la réforme.

De même, parce que rien ne pourra se faire sans l'opinion publique, nous avons décidé de la mobiliser sur un sujet particulièrement sensible : le divorce par consentement mutuel.

Cette démarche aboutira d'autant mieux que vous lui apporterez tous un concours actif. Les initiatives isolées sont en effet trop souvent perçues comme corporatistes par l'opinion publique.

**C'est donc, parce que nous serons tous unis et porteurs d'un discours partagé par des tiers et audible par l'opinion que nous serons efficaces.**

Notre programme débute immédiatement par une **campagne radio** qui va associer à la valorisation de nos différentes activités, notamment de conseil, un message sur un sujet familier et percutant : le divorce. Nous interpellons ainsi le public sur les risques encourus par le justiciable s'il se voit privé de la parfaite impartialité du juge.

Parallèlement à cette action, nous vous demandons d'informer et de sensibiliser vos parlementaires en leur adressant dès maintenant la **lettre** que vous trouverez ci-jointe. Ce même courrier, que vous pouvez bien sûr adapter et personnaliser, devra également être adressé aux nouveaux élus municipaux et départementaux à l'issue du second tour.

Puis, nous devons transformer cette phase de sensibilisation en passage à l'action. C'est pourquoi, nous avons décidé de lancer une **pétition nationale** impliquant à nos côtés des magistrats, des professeurs de droit, des associations familiales et autres acteurs concernés de la société.

Cette pétition, enrichie des signatures des personnalités que vous obtiendrez (notamment les élus), sera adressée dès que possible au Président de la République. Ce mouvement sera relayé dans la presse nationale et régionale.

L'avenir du monde judiciaire et de notre profession est en jeu.



Nous nous devons d'apporter une contribution déterminante à la réforme, dans le but essentiel de préserver le justiciable. Pour ce faire, et toujours avec votre concours, nous mettons en chantier un « **Livre blanc** ».

A ce titre, vous serez consultés à l'occasion des conventions préparatoires à la Convention Nationale d'octobre prochain, au travers des commissions du Conseil National des Barreaux ou encore par internet.

Nous y impliquerons également un large public, par l'intermédiaire d'une enquête qualitative, avec des profils variés de particuliers, et d'entreprises, ainsi que des témoignages d'experts et de membres des mouvements associatifs.

Ce Livre blanc sera rendu public et remis début juin aux membres de la Commission GUINCHARD.

Dans ce même esprit d'échange, nous savons que nous pouvons compter sur la force active des bloggeurs de notre plate-forme internet.

Pour faciliter votre communication d'influence auprès des relais d'opinion de votre entourage - qui est essentielle - nous mettons à votre disposition des outils de communication directement utilisables comprenant notamment des courriers types à l'attention des élus, la pétition, des argumentaires, une liste de rencontres à initier auprès d'alliés potentiels... que vous trouverez sur un espace dédié du site « [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr) ».

Ce programme d'actions qui se veut ambitieux sera bien évidemment sous-tendu par un travail permanent de sensibilisation destiné à mobiliser favorablement les décideurs politiques.

Il n'atteindra cependant l'ampleur nécessaire que si chacun d'entre vous se sent concerné et accepte d'en être le relais efficace.

Il nous faut démontrer notre capacité de mobilisation collective sur une action dans la durée mais l'enjeu le justifie pleinement.

Je me permets donc de compter sur chacun d'entre vous.

Veuillez me croire *vos très cordialement dévoués*

Bâtonnier Paul-Albert IWEINS  
Président

P.J. modèle de lettre aux élus